

CGAS
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

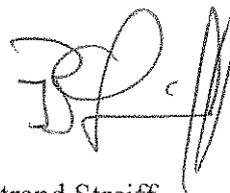
Vézenaz, le 16 août 2007

Concerne : Résidence Le Léman - Licenciement de Madame Marguerite Bouget

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe une copie du courrier que nous adressons ce jour à l'OCIRT dans le cadre du dossier cité en référence ainsi qu'une copie de la lettre de soutien à notre direction.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments distingués.



Bertrand Streiff

Annexes mentionnées

Vésenaz, le 7 août 2007

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous soussignés, employés de la Résidence « Le Léman », tenons à vous présenter nos plus sincères excuses pour les soucis et les ennuis que nous vous avons causés en apposant notre signature au bas de la pétition de Madame Maguy Bouget.

En effet, nous réalisons avec amertume que Madame Bouget nous a tous volontairement induits en erreur, en utilisant la lettre qu'elle nous a demandé de signer pour elle à des fins d'intérêts personnels et dans le but de vous nuire.

Si nous avons soupçonné un seul instant, que cette lettre serait utilisée contre vous, jamais nous n'aurions consenti à la signer.

Nous réalisons pleinement notre crédulité, d'autant plus que Madame Bouget nous avait mis en confiance en nous disant que vous étiez au courant de sa démarche.

Nous avons le sentiment d'avoir été utilisés, manipulés et nous nous indignons contre ce procédé.

En conséquence, nous tenons à réaffirmer notre totale loyauté envers vous et envers l'établissement dont vous avez la charge et qu'à aucun instant nous avons voulu vous nuire.

Votre dévouement, votre disponibilité, tant au niveau des résidents que du personnel, votre sens de l'écoute et votre intégrité sont autant de facteurs de motivation, de plaisir et d'énergie à la réalisation de notre travail.

Dans l'espoir que vous conserverez la confiance que vous avez mise en nous et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses et sincères salutations.

Le personnel de la Résidence « Le Léman »

[Signature] [Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

CGAS
Communauté Genevoise d'action syndicale
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 GENEVE

A l'attention de
Monsieur Claude Reymond

Vézenaz, le 16 août 2007

Concerne : Madame Marguerite Bouget

Monsieur,

Votre courrier du 8 août 2007 nous est bien parvenu.

Nous regrettons qu'avant de nous l'adresser vous n'ayez pas vérifié les informations qui vous ont été transmises. Celles ci sont manifestement erronées.

Ainsi que vous devriez le savoir Madame Bouget a été licenciée pour des **motifs totalement indépendants de son activité syndicale.**

Suite à son licenciement, Madame Bouget se croit légitimée à soutenir le contraire pour tenter de justifier l'application à son profit des dispositions de l'article 336 al.2 lettre a CO. Si nécessaire une procédure judiciaire permettra d'établir que son travail ne donnait plus entière satisfaction depuis plusieurs mois, ce qui est un motif suffisant de congé selon la jurisprudence, même pour une déléguée syndicale.

En ce qui concerne le prétendu soutien du « personnel » de notre résidence à Madame Bouget, il est apparu que cette dernière a présenté sa récolte de signatures, effectuée en catimini et durant les vacances du soussigné, comme ayant pour but exclusif de lui faciliter sa recherche d'emploi.

Choqué par le développement de cette affaire et les manipulations dont il a été victime, le personnel de notre établissement nous a spontanément confirmé son soutien dans une lettre dont une copie a été adressée à l'OCIRT.

Les pressions dont vous faites usage à notre égard sont totalement inacceptables.

Il va de soi que nous ne manquerons pas de faire usage de la présente si nécessaire et que nous sommes contraints de réserver tous nos droits quant à la teneur de votre courrier.

Veillez croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.



Bertrand Streiff

Tél : 022 722 19 20 – Fax : 022 722 19 30
b.streiff@residenceleleman.ch